



« avec les travaux
du label, ma vie
est plus simple »

Marcel, locataire SACVL



SACVL

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Vos référents :

Marion BOULAY
Conseillère sociale logement
Tél. : 04 72 77 34 63
@ : m.boulay@sacvl.fr

Laëtitia LE CLOIREC
Conseillère sociale logement
Tél. : 04 72 77 34 94
@ : l.lecloirec@sacvl.fr

www.sacvl.fr

1

2

Votre logement et ses abords sont adaptés pour votre confort et votre sécurité

Les abords

(lorsqu'ils appartiennent à votre bailleur)

- > Un arrêt minute vous permet de vous garer temporairement au pied de votre résidence
- > Les cheminements sont adaptés pour éviter les risques de chute
- > Votre résidence est facile d'accès
- > La signalétique est aisément lisible
- > Votre boîte aux lettres est facilement accessible



Les locaux collectifs

- > La porte du local à ordures est facile à manipuler



Dans votre logement, vous disposez de :

- > Un interphone ou un visiophone adapté
- > Un œil de porte et un entrebâilleur sur la porte d'entrée
- > La motorisation des volets roulants sur les portes fenêtres
- > Une commande d'éclairage à l'entrée de chaque pièce
- > Une prise de courant à hauteur adaptée par pièce
- > De portes coulissantes sur les placards
- > Un dispositif de coupure du courant électrique accessible
- > Un accès adapté au balcon

Votre cuisine

- > Un mitigeur sur le robinet de l'évier
- > Un éclairage au dessus du plan de travail



Vos toilettes

- > Des barres de maintien

Votre chambre

- > Une prise télévision et téléphone

Votre salle de bain

- > Une douche
- > Un mitigeur sur le robinet du lavabo
- > Un mitigeur thermostatique dans la douche
- > Des barres de maintien
- > Un sol antidérapant



Pour un quotidien
confortable
et bien entouré



SACVL
LA VILLE ÉQUILBRÉE

3

Des services de proximité renforcés

Un interlocuteur privilégié est à votre service



- > Lors de votre emménagement dans votre logement labellisé, votre référent vous accueille et vous présente votre nouvel environnement.
- > Il répond à vos questions
- > Il prend en compte vos demandes d'aménagement technique de votre logement.
- > Il vous informe des services existants sur votre quartier.
- > Il vous rend visite tous les 3 ans pour faire un point sur l'entretien des équipements de votre logement.
- > Il travaille étroitement avec nos équipes de proximité, afin de pouvoir être alerté sur d'éventuelles situations à risque.

De l'aide dans vos démarches administratives

Lorsque vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel afin d'être accompagné pour :

- > faire votre demande d'APL,
- > faire un point sur vos assurances,
- > obtenir des explications sur votre avis de loyer ou sur les charges locatives,
- > rédiger votre déclaration d'impôts
- > dialoguer avec la sécurité sociale et votre mutuelle,
- > faire les démarches auprès des caisses de retraite...



Un suivi des entreprises qui interviennent chez vous



Pour un bon déroulement des travaux, suite à votre demande d'intervention, ou dans le cadre de la labellisation de votre logement :

- > Nous vous informons régulièrement de l'avancée des travaux, en cas de modification des délais ou du déroulement initialement prévu.

Pour favoriser le bien vivre à domicile des personnes de plus de 65 ans, la SACVL porte une attention particulière à l'aménagement de certains logements, à leur accès et aux services associés.

La SACVL a choisi de répondre aux exigences du label national Habitat Senior Services pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins de ses locataires seniors.

Le label Habitat Senior Services participe pleinement d'une politique de prévention de la dépendance en proposant des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques aux seniors.

Tous les 3 ans, la SACVL est auditée par un organisme certificateur indépendant, qui contrôle la bonne application du label Habitat Senior Services.



Les 3 engagements Habitat Senior Services

1

Les abords et les parties communes de votre immeuble sont aménagés pour faciliter votre mobilité quotidienne.



2

Votre logement est aménagé pour votre confort et votre sécurité.



3

Les services de proximité sont renforcés pour un quotidien bien entouré.



Retrouvez l'engagement Habitat Senior Services® de la SACVL sur www.sacvl.fr